

DELIBERATION N° 89/11-10 – ACQUISITION D'UNE OFFSET ELECTRONIQUE

Monsieur REMY, rapporteur, indique à l'Assemblée que le matériel de reproduction utilisé actuellement nécessite de fréquentes révisions et réparations.

Une proposition de remplacement par un appareil plus performant a été soumise par le constructeur, avec possibilité d'adjonction d'une 2ème tête d'encrage pour tirages en quadrichromie.

Le prix de cet appareil OFFSET 311 GESTETNER s'élève à 179 800 F TTC.

*LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
décide à l'unanimité :*

- d'acquérir une OFFSET électronique 311 GESTETNER au prix de 179 800 F TTC,*
- d'inscrire les crédits nécessaires au B.P. 1990.*